

# « LES POUSES POUSENT » AU CŒUR D'UNE COMBINAISON INNOVANTE DE PARTENARIATS. LA RECETTE POUR DÉVELOPPER L'AGRICULTURE URBAINE ?



Ceinture  
Aliment-Terre  
Liégeoise

Bâtiment Horizon : Avenue de  
Jupille, 16 - 4020 Liège  
04 223 15 51  
info@catl.be  
[www.catl.be](http://www.catl.be)



CRE@FARM est un projet de la Ville qui met des terrains communaux à disposition de maraîchers. Dans ce cadre, un premier projet, baptisé « Les Pousses Poussent », a vu le jour sur les hauteurs de Liège en 2020. Si ce projet de maraîchage urbain a pu se développer, c'est grâce à la collaboration entre la Ville, la coopérative « Les Petits Producteurs » et la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise, qui a permis l'émergence d'un modèle innovant alliant des conditions uniques d'installation pour les maraîchers, l'agriculture soutenue pour la communauté (CSA), l'autocueillette et l'hybridation des métiers et des revenus. Cette expérience fonctionne-t-elle réellement ? Quels sont ses points faibles ? Et peut-elle être reproduite ailleurs ?

# CRE@FARM

CRE@FARM<sup>1</sup> est né en 2018 de la collaboration et des échanges entre la CATL et la Ville de Liège. Il fait partie des différents projets relatifs à l'alimentation saine et locale que la Ville développe en réponse à la demande citoyenne<sup>2</sup>. Son objectif est de lancer des appels à projets pour mettre des terrains communaux à disposition de maraîchers. CRE@FARM vise à développer l'agriculture urbaine, l'autocréation d'emplois, répondre à une demande croissante du consommateur pour des produits locaux de qualité et encourager les circuits courts. Le dispositif constitue aussi une réponse intéressante aux difficultés d'accès au foncier (la terre) pour les NIMA-culteurs, c'est-à-dire les personnes « Non Issues du Monde Agricole ».

C'est ainsi qu'en avril 2018, la Ville de Liège, via son service « agriculture urbaine », proposait dans le cadre du premier appel à projets CRE@FARM, la mise à disposition d'une parcelle de 1,2 ha située dans le quartier de Sainte-Walburge, propriété de sa régie foncière. Cette proposition avait comme perspective d'impulser le développement d'une activité d'agriculture urbaine (maraîchage, fruiticulture et/ou petit élevage), dans le cadre d'un contrat de commodat<sup>3</sup>, gratuit pour l'occupant, d'une durée de vingt ans.

En septembre de la même année, un jury désignait comme lauréat le projet déposé par la coopérative « Les Petits Producteurs ». Ce projet devait permettre de proposer une alimentation bio et locale aux habitants du quartier Sainte-Walburge, mais aussi, et surtout, d'imaginer un statut innovant et des conditions d'installation uniques pour les maraîchers.

---

<sup>1</sup> CRE@FARM : <https://alimentation-locale.liege.be/creafarm>

<sup>2</sup> Depuis 2003, différentes consultations citoyennes ont été lancées par la Ville de Liège. Les deux dernières sont « Réinventons Liège » en 2017 et « Liège 2025 » en 2019. Voir sur <https://www.liege2025.be/>

<sup>3</sup> Le commodat permet au propriétaire d'un bien immobilier ou d'un terrain de le mettre à disposition d'une autre personne à titre gratuit et le bénéficiaire s'engage à rendre le bien à son propriétaire.

# LE PROJET PORTÉ PAR « LES PETITS PRODUCTEURS »

## La coopérative « Les Petits Producteurs » (LPP)

« Les Petits Producteurs » (LPP) est **une coopérative liégeoise de magasins de quartier d'alimentation locale et/ou biologique** qui a vu le jour en 2016. Elle ambitionne de rendre accessible à toutes et tous une alimentation saine, respectueuse de l'environnement et des producteurs.<sup>4</sup>

L'objectif de LPP est de construire, à l'échelle de l'agglomération de Liège, **un modèle agricole durable** (environnement, santé et travail) **et solidaire** (lien entre les producteurs et les mangeurs) avec de « petits » (de taille familiale) producteurs partenaires, en vendant leurs produits en **circuit court** et au **prix juste**. Le prix juste est central dans l'action de la coopérative. Elle le définit comme « un prix transparent fixé par le producteur (agriculteurs, éleveurs ou transformateur), qui le rémunère correctement tout en étant autant que possible abordable par le client »<sup>5</sup>. L'engagement de la coopérative vis-à-vis des producteurs est fort. Il s'agit de les soutenir véritablement en leur achetant directement leurs produits, sans négocier les prix, en s'engageant sur des volumes et en payant rapidement. En permettant, enfin, d'écouler les surplus et en offrant des prix de soutien<sup>6</sup> en cas de difficultés dans les cultures.

Dans les trois magasins que compte la coopérative actuellement (En Neuvise, Sainte-Walburge et Vennes) se trouvent les aliments pour le quotidien : des fruits et légumes frais, des produits laitiers, de la viande et du pain, des aliments en vrac : pâtes, farine, céréales, café, et des produits d'épicerie : confiture, vinaigre, thé, sirop, miel, de la bière et du vin.

---

<sup>4</sup> La coopérative « Les Petits Producteurs » : <https://lespetitsproducteurs.be/cooperative/>

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> Un prix de soutien a comme objectif de secourir les agriculteurs en difficulté sur une culture, et de leur éviter le plus possible les pertes financières.

Alors que nous avons besoin **des maraîchers** au quotidien pour nous nourrir, ils exercent aujourd'hui leur métier **dans des conditions particulièrement difficiles**, à savoir :

- **Un revenu faible** pour ceux qui s'installent (900 €/mois net en moyenne en région liégeoise) dû notamment au décalage entre le budget alimentaire des ménages et les coûts de production ;
- **Un accès à la terre difficile** (bétonisation des terres agricoles, spéculation, prix à l'hectare de plus en plus « décalé » de la valeur marchande de l'alimentation) ;
- **Un investissement de base élevé** (achat de matériel) difficile à rembourser et non finançable auprès des banques via un crédit, et l'absence d'aides pour l'achat de matériel d'occasion.
- Des contraintes liées à **un métier particulièrement exigeant et polyvalent** : il faut produire, mais aussi pouvoir vendre, communiquer et gérer son entreprise ;
- **Des conditions météo de plus en plus imprévisibles** (changements climatiques) qui ont un impact sur les cultures ;
- **Des aides régionales et européennes (PAC<sup>7</sup>) peu ou pas accessibles** aux maraîchers sur petites surfaces (ces aides étant allouées notamment en fonction du nombre d'hectares cultivés) ;

C'est dans ce contexte que la coopérative LPP lance alors à son tour un appel à candidatures pour les maraîchers intéressés de s'installer sur le terrain que la Ville vient de lui confier. **L'intention de LPP était d'offrir à des maraîchers indépendants la possibilité de s'installer dans les meilleures conditions possibles et de commercialiser dans son magasin du quartier de Sainte-Walburge, à environ un kilomètre du terrain de culture, toute la production qui ne serait pas écoulée directement sur le champ**, à des conditions favorables (pas de négociation du prix).

LPP offre également aux candidats maraîchers **un contrat de travail salarié à temps partiel à prester en magasin, de manière à améliorer et stabiliser leurs revenus**, en particulier durant la période hivernale, que l'on sait moins rémunératrice pour ces derniers. Cette combinaison d'une activité de producteur indépendant et de vendeur salarié est appelée une **hybridation des revenus**.

---

<sup>7</sup> La Politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne (depuis 1962).

Concrètement, dans le cadre de ce projet CRE@FARM, **LPP propose aux maraîchers :**

- **Un statut hybride** : en complétant leurs revenus de producteurs au champ avec un temps partiel stable en tant qu'employés en magasin, ils bénéficient d'une sécurité d'emploi, d'une régularité de revenus toute l'année, et d'un travail en relation direct avec des clients engagés;
- **Une aide à l'installation sans devoir passer par les banques** : LPP investit via ses parts-coopérateurs dans le matériel, les tunnels, les tracteurs, etc. Cette somme sera remboursée sur dix ans;
- Enfin, LPP offre aux maraîchers **une garantie d'achat de leur production** afin de limiter le risque commercial, le prix étant fixé par les producteurs eux-mêmes.

Les\*  
Pousses  
poussent



# LA NAISSANCE DE L'ASBL

## « LES POUSSÉS POUSSENT »

Début 2020, David et Félicie commencent à travailler sur le terrain. Ils avaient postulé séparément et ont tous les deux été choisis par LPP. Félicie avait été formée au CRABE<sup>8</sup> et elle avait déjà deux ans d'expérience dans le maraîchage, dans le cadre du projet Carotte et Phacélie<sup>9</sup>. David travaillait comme cuisinier dans une maison exigeante et, déçu de la qualité des légumes servis, il a mis entre parenthèses sa passion pour la cuisine, le temps de bien se former au maraîchage. Ensemble, ils ont fondé l'asbl « Les Poussés Poussent », qui est devenue le véhicule juridique pour développer le projet.

**Ces deux maraîchers ont bénéficié du soutien direct et indirect de trois acteurs** afin de mener à bien leur projet: la Ville de Liège, la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise<sup>10</sup> et la coopérative « Les Petits Producteurs ».

- **Le terrain de culture a été mis à disposition gratuitement par la Ville** via un contrat de commodat d'une durée de vingt ans. La Ville s'est également impliquée dans **l'aménagement du site** pour le préparer à accueillir une activité d'agriculture urbaine, en y installant les arrivées d'**eau** et d'**électricité**, et en intervenant dans le financement des **clôtures**.
- **La Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (CATL)** a offert son **expertise technique** pour l'aménagement du terrain et pour le **soutien au recrutement et à l'installation** des producteurs. Elle a également encouragé et participé à la **mise en place d'un système d'Agriculture Soutenue par la Communauté (CSA) en autocueillette**<sup>11</sup>, basé sur l'engagement des membres-abonnés dans une consommation plus responsable et respectueuse des producteurs.<sup>12</sup> Enfin, elle contribue à sa **communication** externe via la gestion d'une page dédiée sur les réseaux sociaux.
- **La coopérative LPP** soutient le projet maraîcher, depuis l'installation **en préfinançant les investissements nécessaires, à hauteur de 35 000 €, auxquels s'ajoutent les 16 000 € investis par « Les Poussés Poussent » jusqu'à la commercialisation**, et elle contribue à la stabilisation de leurs revenus, grâce à un **modèle économique et d'hybridation des revenus novateur**.

<sup>8</sup> Agréé Centre d'Insertion Socio-Professionnelle (CISP) et Formation Professionnelle Agricole (FPA), le Crabe propose : des formations aux métiers verts notamment pour des personnes en insertion socio-professionnelle via trois filières : Ateliers du Quotidien, Eco-jardinage et Maraîchage biologique, une formation professionnelle agricole pour de futurs entrepreneurs en maraîchage biologique. Voir : <https://crabe.be/>

<sup>9</sup> Carotte et Phacélie : <https://www.carottephacelie.be/>

<sup>10</sup> Ceinture Aliment-Terre Liégeoise : <https://www.catl.be/>

<sup>11</sup> La CATL a publié un vade-mecum à destination des maraîchers qui veulent développer le système de CSA en autocueillette : SONNET François, VADEMECUM – *Pour celles et ceux qui souhaitent s'installer en agriculture et réfléchissent à développer une autre relation avec leurs clients-mangeurs*, 2022, disponible sur [https://www.catl.be/wp-content/uploads/2023/01/097\\_CATL\\_0\\_vademecum\\_CSA\\_7.pdf](https://www.catl.be/wp-content/uploads/2023/01/097_CATL_0_vademecum_CSA_7.pdf)

<sup>12</sup> À ce sujet, voir les analyses de la CATL : CSA : à l'échelle micro-locale, des dispositifs hypra résilients, 2021, disponible sur [https://www.catl.be/wp-content/uploads/2023/02/097\\_CATL\\_4\\_CSA\\_echelle\\_micro\\_web.pdf](https://www.catl.be/wp-content/uploads/2023/02/097_CATL_4_CSA_echelle_micro_web.pdf) et solidaires et Terrain, maraîcher, mangeurs, le trio gagnant du CSA en autocueillette, 2021, disponible sur [https://www.catl.be/wp-content/uploads/2023/02/097\\_CATL\\_8\\_CSA\\_trio\\_web.pdf](https://www.catl.be/wp-content/uploads/2023/02/097_CATL_8_CSA_trio_web.pdf)

# « LES POUSES POUSSENT » APRÈS CINQ SAISONS

Aujourd'hui, **le projet de maraîchage des « Pousses Poussent » fonctionne très bien et produit des légumes biologiques savoureux sur soixante ares** (sur 1,2 hectare mis à disposition). En pleine saison, le terrain, qui compte quatre tunnels (un cinquième va bientôt être installé), est un petit paradis de couleurs et de parfums.

David a quitté le projet après quatre ans. Félicie y travaille toujours et Emmanuelle l'a rejoint à mi-temps depuis trois saisons. Elles ont toutes les deux un contrat d'employée via la coopérative de travailleur DiES<sup>13</sup> qui facture leurs prestations à l'asbl « Les Pousses Poussent ». DiES s'occupe des tâches comptables et administratives pour permettre aux maraîchères de se concentrer sur leur travail. Si Félicie coordonne le travail c'est parce qu'elle passe plus d'heures sur le champ et qu'elle a plus d'expérience, mais Félicie et Emmanuelle se considèrent comme des associées.

« Les Pousses Poussent » fonctionne donc en CSA, acronyme anglais de « Community Supported Agriculture », c'est-à-dire en **système d'Agriculture Soutenue par la Communauté**. Cela signifie que des mangeurs deviennent membre en payant un abonnement annuel en début de saison. Ce modèle socioéconomique permet aux mangeurs (les abonnés) de partager, avec Félicie et Emmanuelle, les risques qui pèsent sur la production et donc sur le revenu des productrices.

« Les Pousses Poussent » fonctionne également **en autocueillette**, c'est-à-dire que les membres-abonnés sont aussi cueilleurs. Ainsi, chaque semaine, les abonnés-cueilleurs ont droit à cueillir une quantité déterminée de légumes directement sur le champ. Les légumes à maturité sont signalés par des drapeaux de couleur. Il est généralement admis par les maraîchers qui le pratiquent que ce système leur épargne au minimum 30 % du travail (cueillette, laver et stocker les légumes, transporter et commercialiser, etc.) et simplifie la comptabilité. Emmanuelle confie d'ailleurs que sans l'autocueillette elle ne se voyait pas faire ce métier. *« Le maraîchage c'est une passion. Être au champ est un plaisir. Pouvoir se dire que je nourris 183 personnes c'est le paradis. C'est le plus beau métier du monde ! Et puis, c'est aussi une thérapie, ça fait du bien à la tête ! Mais ce n'est pas facile physiquement, d'année en année les maux s'installent, les articulations souffrent, surtout les genoux. C'est mon corps qui m'arrêtera. L'autocueillette nous permet de passer moins de temps à genoux et de s'occuper d'autres tâches »,* souligne-t-elle.

---

<sup>13</sup> DiES : <https://dies.be/>

« Les Pousses Poussent » compte maintenant **183 abonnés-cueilleurs**. Ce nombre n'a cessé de progresser pour atteindre ce qui peut être considéré comme un maximum vu la production actuelle. Parfois, un abonnement est partagé entre plusieurs personnes vivant sous le même toit (colocations, familles). Le public est très diversifié et pas particulièrement militant. Les jeunes parents constituent le profil d'abonné-cueilleur le plus représentatif. Ils confient souvent être motivés par la santé de leurs enfants.

**Le prix de l'abonnement varie: 420 euros, 459 euros ou 500 euros par an.** Félicie explique que c'est très difficile de dégager un salaire correct et que chaque année le prix de l'abonnement augmente un peu, au moins pour suivre l'inflation. *« Les trois prix, c'est parce que l'on ne souhaite exclure personne en augmentant l'abonnement et que l'on veut pouvoir permettre aux personnes qui ont de plus petits revenus de devenir membres. Mais avec 420 euros l'abonnement, cela revient à travailler à du douze euros brut de l'heure et c'est trop peu. Avec 500 euros l'abonnement, on travaille à du quinze euros brut de l'heure et ça devient correct. **L'objectif, c'est de relever progressivement le prix de l'abonnement pour ne pas travailler en dessous de quinze euros brut de l'heure<sup>14</sup>**»*, développe Félicie. Notons qu'une famille, ou une colocation, qui ne prend qu'un abonnement doit payer 500 euros. Cela dit, la quantité hebdomadaire à prélever sur le champ est de toute façon limitée et identique pour chaque abonnement. Enfin, chaque année, quelques membres quittent le système, mais sont facilement remplacés.

Il n'y a pas vraiment de chantier collectif ou participatif comme ça existe sur d'autres champs en CSA et autocueillette, mais **tous les mercredis les gens peuvent venir aider s'ils le souhaitent**. Aucune communication n'est organisée à ce sujet. Il y a une association qui vient avec deux ou trois personnes handicapées régulièrement. Quelques voisins viennent également de temps en temps, mais ce ne sont pas forcément des abonnés. *« On demandait plus d'aide aux abonnés lors de l'installation et ça a été efficace à l'époque. Mais maintenant, avec l'expérience, on n'a plus besoin de faire appel aux abonnés. Cela dit, on sait que c'est une carte à jouer si nécessaire et c'est réconfortant ! »*, explique Félicie.

---

<sup>14</sup> Quinze euros brut de l'heure donne environ 1800 euros net par mois pour un temps plein, ce qui, actuellement, constituerait un revenu tout à fait exceptionnel pour un maraîcher.

**Le reste de la production est donc vendu au magasin LPP de Saint-Walburge. Cette quantité de légumes a diminué au cours du temps et représente actuellement un cinquième du chiffre d'affaires**, ce qui correspond à environ 19 000 euros sur 95 000 euros. Félicie est satisfaite de cette proportion et estime qu'elles ont atteint un équilibre. Précisons tout de même qu'elles ont arrêté de cultiver les légumes pour LPP qui font perdre trop de temps: *« par exemple, leur fournir dix bottes de bettes par semaine, ça n'en vaut pas la peine, il n'y a pas assez d'économie d'échelle »*, détaille Félicie.

## UN STATUT HYBRIDE

Concernant le statut hybride, Félicie n'a travaillé chez LPP en complément du champ que la première année et a arrêté une fois qu'elle a été assurée de la viabilité des « Pousses Poussent ». *« C'est chouette de travailler chez LPP. Ça m'assurait une rentrée financière, mais ce n'était pas mon rêve de travailler en magasin, je n'aime pas trop ça. Moi, je veux cultiver des légumes »*, précise Félicie.

Avant de quitter « Les Pousses Poussent », David aimait travailler chez LPP. À l'époque, c'est-à-dire il y a trois ans, un horaire de 30% en magasin cumulé à son activité de maraîcher indépendant, lui assurait un revenu brut d'environ 1 200 euros par mois. C'est à la fois peu, et nettement plus que beaucoup des jeunes maraîchers.

Emmanuelle travaille à mi-temps sur le champ et une ou deux journées par semaine, selon la saison, au magasin LPP de Sainte-Walburge. Effectivement, **le temps passé à cultiver aux « Pousses Poussent » ou à vendre chez LPP varie en fonction du travail au champ, et est donc lissé sur l'année**. En travaillant une seule journée en magasin, elle n'a pas de responsabilités et elle trouve ça reposant. Elle s'occupe essentiellement des clients qui passent à la caisse et d'achalander les rayonnages. Emmanuelle confie: *« J'adore cette journée passée au magasin, j'aime le contact humain, j'aime la continuité et voir nos légumes être achetés. J'aime beaucoup sensibiliser la clientèle aussi. Et puis ça varie les tâches, ça économise un peu mes forces et mes genoux et ça aide financièrement. Pour moi, ce système est une bonne chose en tant que femme, maman et maraîchère. »*

# UN MÉTIER QUI RESTE PRÉCAIRE

Quand on demande à Félicie quel bilan elle tire après cinq saisons, elle répond : « La *métier est magnifique. On est toujours là, on prend plaisir à être là. Il y a la reconnaissance des abonnés. Il y a des perspectives et on peut réfléchir à moyen terme. Donc, c'est plutôt positif! Mais ça reste un défi et la réalité économique du métier reste une catastrophe! Évidemment, l'autocueillette réduit le travail qui est également facilité grâce à LPP qui paie mieux qu'ailleurs, mais on fait quand même attention aux prix du marché et au porte-monnaie du consommateur, donc on ne demande pas autant que ce qu'il faudrait! C'est dur de travailler autant pour un revenu beaucoup trop bas. **Si je dois gagner moins, je veux avoir une bonne qualité de vie. Donc, comme je suis mal payée, je m'arrange pour travailler moins. Et c'est ça qui est intéressant avec notre modèle, c'est que je peux travailler dans des horaires de bureau, avoir des week-ends, une vie de famille et des congés...** Je ne travaille jamais le samedi! Les dimanches, je suis au champ pendant une heure et demie au maximum le matin, pareil l'après-midi. »*

Comme le chiffre d'affaires est fixé au début de la saison et que les cueilleurs ont versé leur abonnement, les maraîchères sont moins stressées par l'argent. C'est pareil concernant le risque météo puisqu'il est partagé avec la communauté des abonnés-cueilleurs. Mais Félicie revient toujours avec le problème de la précarité financière et, naturellement, nous pouvons la comprendre. « **Douze euros de l'heure brut ce n'est pas possible pour vivre correctement! Là, on a atteint un équilibre en jouant sur plein de petits curseurs: augmenter un peu le prix d'abonnement, réduire notre temps de travail, bénéficier d'une réduction du prix de l'eau, recalibrer la vente des légumes à LPP, accroître le nombre d'abonnés, obtenir un peu de prime de la PAC, par exemple,** » explique Félicie.

Félicie aime passer la journée au grand air et apprécie être sa propre patronne, mais insiste sur la pauvreté des agriculteurs : « *personnellement j'ai des bons plans dans la vie privée, ça aide, mais d'autres maraîchers n'ont pas ces facilités. À force de travailler autant pour si peu, on pourrait s'aigrir. C'est ce qui arrive à beaucoup de maraîchers et, autour de moi, il y en a quelques-uns qui jettent l'éponge!*

# EN MARAÎCHAGE, LA PROVINCE DE LIÈGE A UNE LONGUEUR D'AVANCE!

**«Les Pousses Poussent» bénéficie également de l'accompagnement de Stéphane Mostenne conseiller en maraîchage (bio) au sein des Services Agricoles de la Province de Liège.** Félicie souligne l'engagement de la Province et la qualité de cet accompagnement. *«Stéphane vient toujours une fois par mois et, après cinq ans, ça reste nécessaire et important. Il nous donne des conseils de culture et nous permet de ne pas être seules à prendre des décisions importantes en cas de pépin. C'est réconfortant!»* explique-t-elle.

Il faut souligner que la Province de Liège est particulièrement active sur la question du maraîchage, beaucoup de maraîchers, ailleurs, envient l'encadrement dont peuvent bénéficier les Liégeois. **Aujourd'hui, Stéphane Mostenne accompagne 77 projets de maraîchage, ce qui représente environ 150 producteurs. Une fois par an, il les réunit. Il permet donc une mise en réseau des maraîchers de la province qui peuvent ainsi partager les informations et les expériences. La plupart des maraîchers reconnaissent l'importance sociale de sa fonction** et certains confient même qu'ils auraient déjà abandonné le métier sans l'accompagnement de Stéphane. Ajoutons qu'aujourd'hui Stéphane ne travaille plus seul.

**De son côté, Stéphane pense que «Les Pousses Poussent» est un «super» projet.** Selon lui, ce modèle d'agriculture est nécessaire parce que *«la distribution reste le problème majeur des maraîchers : ils ne sont pas assez formés aux canaux de distribution. La majorité devrait suivre une formation en vente, marketing et calcul du coût de revient.»* L'abonnement et l'autocueillette constituent donc une belle innovation pour soulager les maraîchers dans leurs tâches.

Stéphane ajoute également que *«pour être franc, certains maraîchers manquent de formation pour la production de légumes tout simplement».* Il pense que les maraîchers qui se lancent dans le métier devraient absolument s'associer, idéalement avec quelqu'un d'expérimenté. *«Seul c'est trop compliqué! D'ailleurs beaucoup de personnes qui testent le métier se rendent compte que c'est exigeant et abandonnent. Le facteur humain est souvent plus problématique que la production»*, explique-t-il encore.

# UNE EXPÉRIENCE À MULTIPLIER?

Deux autres projets CRE@FARM ont vu le jour: « Le Jardin Vivifiant » et « Les Trois Petits Pois ». <sup>15</sup> Ceux-là sont en Agriculture Soutenue par la Communauté (CSA) et en autocueillette, mais ne reproduisent pas la dynamique du statut hybride et du soutien par une coopérative de type LPP. Pour Pascal Hennen, qui était coordinateur de LPP lors du lancement du projet, **renouveler l'expérience est tentant, mais ça reste très complexe, car on fait face aujourd'hui à l'érosion du circuit court** et il faut donc d'abord penser à stabiliser les petits maraîchers existants, les soutenir, leur permettre de travailler en réseau et de bien gagner leur vie.

Il espère néanmoins que d'autres structures pourront développer ce concept, et ce dans d'autres régions également. « *Mais il faut le faire pour les bonnes raisons, ajoute-t-il, c'est-à-dire augmenter le revenu des producteurs. Cela ne doit pas servir de prétexte à du greenwashing! **Ce statut hybride pourrait d'ailleurs prendre d'autres formes. En région liégeoise, il y a plusieurs très bons maraîchers, mais qui arrivent en fin de carrière. On pourrait imaginer qu'ils soient rémunérés pour transmettre leur savoir** dans un futur centre liégeois de formation en maraîchage sur le même modèle que le CRABE.* »

Pour Stéphane, « *Les Pousses Poussent c'est l'idéal, ce serait super qu'il y ait ce type de projet partout en province de Liège, mais **c'est compliqué à dupliquer, il y a beaucoup de choses à mettre en place, il faut des partenaires fiables, une bonne collaboration entre eux et centrée sur le bien-être des producteurs.** Et puis, il faudrait aussi que la population se réveille et soutienne la transformation de l'agriculture !* » explique-t-il.

Ainsi, l'essaimage d'un projet comme « Les Pousses Poussent » pourrait prendre un peu plus de temps. Son modèle économique mériterait d'être évalué et caractérisé encore un peu plus précisément, de même que les conditions de sa transposition dans d'autres territoires ou de sa transmission à d'autres organisations. Qui est d'ailleurs prêt, sur d'autres territoires, à endosser le rôle qu'a joué la coopérative Les Petits Producteurs pour « Les Pousses Poussent » ?

---

<sup>15</sup> Projet et parcelles, CRE@FARM : <https://www.liege.be/fr/vivre-a-liege/commerce/alimentation-locale/creafarm/creafarm#c6=faceted-cards>

Notons que si le modèle des « Pousses Poussent » n'est pas reproduit tel quel à l'heure actuelle, **le système d'Agriculture Soutenue par la Communauté (CSA) en autocueillette, initiée en Wallonie en 2016 par François Sonnet au « Champ des Possibles »<sup>16</sup>, n'a cessé de faire des émules.** Selon François, **il y aurait maintenant une dizaine de projets en autocueillette en province de Liège.**

## EN GUISE DE CONCLUSION

**Après seulement cinq années d'existence, le projet semble donc être un succès.**

Félicie et Emmanuelle démontrent leur savoir-faire, les mangeurs sont au rendez-vous et **une dynamique positive renforce les liens sociaux dans le quartier et au-delà.**

Des associations passent régulièrement par le champ, des écoles du secondaire (comme le collège Saint-Louis) ou du primaire (comme l'école Naniot) organisent des visites pour sensibiliser les jeunes à l'alimentation durable et à l'agriculture urbaine et de nouveaux maraîchers viennent apprendre de Félicie directement sur le champ. C'est par exemple le cas d'Annick et Chloé, qui ont lancé début d'année « Le Jardin Vivifiant », sur les hauteurs de Naniot, deuxième projet CRE@FARM.

La multiplicité des acteurs soutenant le projet, tant publics que privés, la nature complémentaire des ressources et des compétences qu'ils ont mobilisées, les innovations proposées telles que l'hybridation de revenus, mais également le CSA en autocueillette, le soutien financier et humain, les qualités des porteuses de projet, expliquent une telle réussite.

Si Félicie à la conviction (comme Emmanuelle) de faire « le plus beau métier du monde » et est heureuse du développement des « Pousses Poussent », elle tempère toujours : **« ça se passe bien pour nous, on nous prend en exemple, mais je répète souvent qu'il ne faut pas idéaliser « Les Pousses Poussent » parce que c'est un combat de tous les jours ! »**

Quoiqu'il en soit, l'expérience partenariale et collective qui a donné naissance aux « Pousses Poussent » est positive et s'inscrit dans une dynamique qui participe à la transition vers des territoires plus durables et résilients.

---

<sup>16</sup> « Le Champ des Possibles » : <https://www.champdespossibles.be/>

**Les innovations sociales favorisent l'émergence de nouvelles manières de relier et de coordonner les acteurs sociaux**, et constituent des alternatives aux mécanismes de coordination marchands permettant de répondre à des attentes sociales non satisfaites.<sup>17</sup> **Les circuits courts** constituent de telles innovations, dans la mesure où ils participent à la recréation d'un lien entre mangeurs et producteurs, où ils **favorisent des relations économiques plus équitables et contribuent à rendre plus accessible l'alimentation saine, durable, locale et de saison**.

Dans cette perspective, la nécessité d'alternatives est liée aussi bien aux défaillances d'un marché orienté vers le profit, qu'aux processus de désengagement de l'État. **L'action des organisations qui font partie du secteur de l'économie sociale**, tel que la coopérative «Les Petits Producteurs» ou les ASBL Ceinture Aliment-Terre Liégeoise et «Les Pousses Poussent», vient régulièrement se nicher dans cet interstice, **pour satisfaire des besoins sociétaux non rencontrés**. Cette action peut s'inscrire à la fois «dans et contre le marché», avoir une dimension économique et marchande forte sans perdre leur radicalité, leur ambition de modifier le fonctionnement de l'économie de marché telle qu'elle est, pour tracer d'autres voies<sup>18</sup>. Enfin, **cette action peut se développer soit dans le cadre d'activités délaissées par le marché ou l'État, soit en partenariat avec l'État et les collectivités territoriales**.

L'expérience des «Pousses Poussent» nous permet donc de découvrir, d'étudier et de partager des innovations portées par des organisations de l'économie sociale qui, non seulement sont imaginées et réalisées en partenariat étroit avec un pouvoir public local, mais qui se renforcent mutuellement et ont un impact, non seulement pour les acteurs concernés, mais également pour le territoire. En ce sens, on peut également parler **d'innovation territoriale**.<sup>19</sup>

Enfin, si garantir un revenu décent aux maraîchères reste un point d'attention important, **l'existence et le succès des «Pousses Poussent» ont le grand mérite de prouver qu'une autre manière d'organiser l'agriculture est possible!**

---

<sup>17</sup> HARRISON Denis, VEZINA Martine, *L'innovation sociale, une introduction*, Annals of Public and Cooperative Economics, 2006, vol. 77, n° 2, p. 129-139, cité par CHIFFOLEAU Yuna et PRÉVOST Benoît, Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires, Norois, N°224, 2012, disponible sur <https://journals.openedition.org/norois/4245>

<sup>18</sup> PRÉVOST Benoît, *Circuits courts et innovations territoriales : de l'échange à la démocratie*, Chantiers Politiques, 2011, n° 9, p. 46-56, cité par, *Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires*, Norois, N°224, 2012, disponible sur : <https://journals.openedition.org/norois/4245>

<sup>19</sup> L'innovation territoriale peut se définir comme une réponse nouvelle à une problématique et/ou à un besoin identifié collectivement dans un territoire, en vue d'apporter une amélioration du bien-être et un développement local durable. Voir : <https://intelligence-territoriale.fr/outils/innovation-territoriale>



**Ceinture  
Aliment-Terre  
Liégeoise**

L'ASBL Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (CATL) a pour mission de contribuer, sur l'Arrondissement de Liège Métropole, à la transformation du système alimentaire dans une perspective durable, en soutenant le développement des filières courtes et locales. A cette fin, elle sensibilise, fédère et mobilise l'ensemble des forces vives du territoire, et elle s'appuie sur une équipe de professionnels pour mettre en œuvres ses cinq principales missions.

*Cette analyse s'inscrit dans le cadre d'une demande de reconnaissance en éducation permanente (axe 3) de la CATL*

Auteur :

**JEAN-YVES BURON**

Relecteur :

PHILIPPE VIENNE

Mise en page :

JULIA HAZÉE

Disponible ici :



Exemplaires papiers sur demande : [info@catl.be](mailto:info@catl.be)